

FRÉDÉRIC BOSQUÉ*

Le Léman électronique intéresse beaucoup Tera

54

Le lancement, en 2017, du Léman électronique dans ses deux versions articulées grâce à une technologie blockchain, le e-Léman émis contre garantie par un stock de monnaie officielle, et le Lemanex émis par crédit mutuel entre entreprises, constitue un grand pas en avant pour les monnaies locales complémentaires pour des raisons de démocratisation et de sécurisation notamment. Tera compte s'appuyer sur cette avancée pour innover sur d'autres volets encore¹.

Pour tirer l'économie des territoires vers la durabilité, les monnaies locales complémentaires doivent recruter beaucoup plus d'utilisateurs qu'aujourd'hui et générer des volumes de transactions bien plus importants qu'à l'heure actuelle. Un des leviers décisifs pour satisfaire ces deux exigences quantitatives est leur disponibilité sous une forme électronique.

Trois progrès accomplis

Plusieurs monnaies existaient déjà en version électronique, notamment le Bristol Pound au Royaume-Uni et l'Eusko en France. Mais en lançant le Lemanex le 27 octobre 2017, et en saisissant cette occasion pour réunir une trentaine de monnaies locales françaises et suisses à Genève le temps d'un long week-end, Monnaie Léman a accéléré la possibilité pour d'autres monnaies locales complémentaires d'inclure une version électronique dans leur offre.

Passerelle

Avec l'application e-Léman, il y a désormais deux façons d'émettre le Léman :

- dans un bureau de change, en recevant des Léman en billets ou des e-Léman contre des francs suisses ou des euros, qui sont déposés sur un compte à la Banque alternative suisse et sont garantis, comme pour le Bristol Pound ou l'Eusko ;
- via le crédit mutualisé garanti par l'ensemble des entreprises qui acceptent le Le-

manex, autre version électronique du Léman, sur le modèle du WIR ou du Sardex.

L'application blockchain du Léman articule ces deux formes d'émission et c'est sans doute la première monnaie citoyenne qui lie avec le même support une monnaie complémentaire contre garantie par un stock de monnaie officielle et une unité de compte permettant un crédit mutuel entre entreprises

du réseau qui appartient à la communauté de paiement en Léman.

C'est ainsi une passerelle entre le crédit mutuel cher au distributisme et les monnaies citoyennes qui est posée. Ce dispositif rend un fier service à la communauté des monnaies locales complémentaires pour au moins trois raisons.

Plus de sécurité

Utiliser une technologie blockchain comme moyen de sécurisation des transactions – une première mondiale pour une monnaie locale complémentaire – signifie que c'est le réseau entier qui garantit chaque transaction et non plus un tiers de confiance unique. Plus de sécurité, moins de monopole, on a là une véritable porte d'entrée vers une monnaie vraiment citoyenne reposant sur chaque membre de la communauté de paiement.

Plus démocratique

Cette technologie implique aussi que les transactions ne sont plus centralisées dans

Une réunion féconde

En collaboration avec les réseaux français du Mouvement SOL et des Monnaies locales complémentaires et citoyennes (MLCC), Monnaie Léman a organisé une rencontre de monnaies locales françaises et suisses du 27 au 29 octobre 2017 à Genève. Le point d'orgue était la présentation de l'application blockchain pour gérer la monnaie électronique et la mise en circulation du Léman électronique. C'est une grosse avancée, car l'application Cyclos utilisée jusqu'à présent ne permet pas une gestion et une sécurisation décentralisées comme cette nouvelle application.

Selon Antonin Calderon, secrétaire général et porte-parole de Monnaie Léman (page 56), l'événement a été un grand succès. Des représentants de cinq monnaies locales suisses existantes ou en devenir étaient là : Monnaie Léman, le Farinet, la Grue, le Netzbö (Bâle) et TicinoCoin (Tessin).

Elles ont décidé de créer une association faitière des monnaies locales suisses en 2018, qui aura pour tâches de favoriser le partage de documents et de conseils et d'organiser des réunions régu-

lières. Un travail à distance aura lieu sur les statuts pour créer cette association.

Environ 35 personnes représentant une vingtaine de monnaies locales françaises sont également venues à cette réunion : l'Agnel, le Stück, la Cigogne, la Bel monnaie Valence, la Pive, la Gonnelle, l'Elef, le Cairn, la Luciole Ardèche méridionale, le Sol-Violette, la Roue, la Racine, le mouvement SOL, l'Abeille, etc. Les monnaies françaises se sont réunies entre elles pendant que les suisses faisaient de même, puis il y a eu une réunion de coordination franco-suisse, première du genre.

« La technologie blockchain développée par Monnaie Léman a été très appréciée, relève Antonin Calderon, surtout le fait qu'elle soit gérée comme un Commun et qu'elle articule unités achetées en monnaie nationale et unités émises via le système de crédit mutualisé. L'Agnel, par exemple, pense créer l'Agnel électronique, avec notre aide ou non, le système étant en Open Source. La réunion a été très intense, a bien fait progresser le réseau », s'enthousiasme le jeune homme.

LRD

* Frédéric Bosqué est cofondateur de l'association Tera.

une base de données unique, mais stockées en plusieurs exemplaires sur des serveurs décentralisés qui appartiennent aux membres du réseau. Chaque membre est ainsi immédiatement informé de toute modification, suppression ou ajout d'une transaction.

C'est une véritable révolution en termes de démocratisation des systèmes de paiement : il n'y a plus d'instance de gestion centralisée en situation de pouvoir modifier les données du réseau pour son propre compte.

Libre

L'application du Léman qui permet ces progrès est un logiciel sous licence publique générale (GPL) qui respecte les trois principes des logiciels libres non propriétaires :

- égalité : accès et transparence du code pour tous ;
- liberté : possibilité d'ajouter, de modifier ou de supprimer tout ou partie du code ;
- fraternité : copie et transmission autorisées pour tous.

Trois innovations à venir

Pour toutes ces raisons, Tera s'est rapproché du Léman, ce qui a débouché sur la volonté commune de lui ajouter cette innovation : une unité de crédit en temps pour valoriser le

temps passé par des personnes à œuvrer pour le bien commun. Monnaie Léman et Tera développeront ensemble cette nouveauté.

Tera voudrait intégrer deux autres dimensions dans la gestion de sa monnaie citoyenne qui la feraient entrer dans la finance du XXI^e siècle. La première est une mesure de l'« économie d'impact » qui intègre le calcul de l'impact social, écologique et économique de chaque transaction. Le but est que chaque citoyen puisse connaître son impact personnel et l'améliorer, et que les organisations, marchandes ou non, puissent faire une partie de leurs achats responsables en monnaie citoyenne et « certifier » par le réseau blockchain leur impact sur l'économie.

La seconde dimension est le développement de l'investissement participatif d'impact : il s'agit d'utiliser, sur le même support numérique, un compte épargne avec des unités monétaires locales ou non et de les affecter à un projet d'investissement, dont l'impact social, écologique et économique serait mesuré. On aurait alors en main un outil dynamisant à la fois une circulation monétaire éthique et l'investissement dans ce réseau.

Ces deux dimensions font déjà partie d'un projet de monnaie citoyenne numérique lancée au Canada par Paul Allard, l'impak Coin, qui est très proche de la philosophie du Lé-

man. Il serait formidable de voir ces deux projets fusionner : tous deux sont fondés sur une blockchain en Open Source et attachés aux principes énoncés dans les dix-sept objectifs de développement durable des Nations unies. Ils formeraient un outil de paiement complet au service des humains et de la nature.

On serait aussi là à deux doigts de pouvoir créer un revenu de base inconditionnel versé en monnaie citoyenne, que Tera appelle un revenu d'autonomie. Il manquerait juste à cette unité de crédit de pouvoir être versée sans exigence de contrepartie à tous les citoyens jusqu'au seuil de pauvreté.

Le jour où cela arrivera, on entrera dans une nouvelle civilisation où chaque citoyen pourra choisir son activité parce qu'il aura un revenu et non seulement pour en avoir un. Ce sera l'explosion du secteur de la gratuité (le secteur quaternaire) et la métamorphose du secteur marchand qui devra chercher autre chose que le chantage à la faim pour trouver des employés.

Tera expérimentera le Léman électronique ou l'impak Coin et son unité de crédit citoyen en 2018. ■

1) LaRevueDurable a présenté le projet Tera dans le n° 54 avec une longue interview de Frédéric Bosqué et a suivi son évolution dans les n° 55, 56, 57 et 58.

Point de route de Tera

En 2016, Tera a accueilli plus de 6000 personnes autour de ses deux prototypes de maisons autonomes. Plus de cent volontaires, dont 17 se sont installés sur le site de Lartel et dans les villages voisins, ont fourni plus de 15 000 heures de travail bénévole. N'ayant pas reçu les autorisations nécessaires pour installer l'écohameau sur ce terrain, ces deux prototypes ont été démontés le 1^{er} juillet 2017.

De fortes résistances d'une faible partie du Conseil municipal de Masquières, majoritaire à une voix près, liées à trois voisins opposés au projet ont conduit le président de la Communauté de communes et le sous-préfet à ne pas soutenir la construction de l'écohameau sur notre domaine.

Nous avons donc décidé, même si nous étions dans notre droit, de ne pas faire monter les hostilités et de renoncer à bâtir l'écohameau sur le domaine de Lartel. Nous y installons tout de même un maraîcher bio, un jardin-forêt et un boulanger bio à partir de blés anciens, un réseau de distribution en circuit court avec 17 producteurs locaux et un centre d'initiation et de formation à la permaculture agricole. Cette action, soutenue par l'Europe, vise à impulser une dynamique économique sur ce territoire au cœur duquel nous avons lancé un marché bio trimestriel qui attire déjà plus de 200 visiteurs.

En ce qui concerne l'écohameau expérimental, le 26 septembre 2017, le Conseil municipal d'une autre commune de la même communauté de communes, à 20 km de notre siège, a voté à l'unanimité son soutien en trois temps :

- création d'une nouvelle manifestation éconature en partenariat avec les acteurs locaux autour de notre nouveau prototype de maison autonome, qui tient compte des tests des deux premiers ;
- création sur la zone artisanale du Centre d'écoconstruction, de ressources et de formation (Cerf) avec mission de former des bâtisseurs d'habitat visant l'autonomie en eau, énergie et assainissement et de mettre à disposition des ressources en partage et des référents dans chaque domaine pour aider à écobâtir ;
- si la dynamique s'installe avec la population locale et les acteurs locaux, construction, en s'appuyant sur le Cerf, de l'écovillage expérimental sur un terrain de 3,5 hectares propriété de la commune, au bord du Lot.

FB